

sa qualité de porte-parole de Radio-Canada. Le ministre nous dirait-il si Radio-Canada obtient l'approbation du gouvernement avant de présenter une demande au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion en vue d'obtenir la permission d'ouvrir un nouveau poste émetteur?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Non, monsieur l'Orateur.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

LA LIGNE D'ALERTE PRÉLIMINAIRE—TRANSPORT DU MATÉRIEL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale, ou peut-être devrerais-je l'adresser au ministre de la Production de défense. Étant donné que la *Canadian General Electric* vient d'obtenir un contrat pour l'installation d'un nouvel équipement électronique à la ligne d'alerte préliminaire dans l'Arctique oriental, le gouvernement se propose-t-il d'insister pour que ce matériel soit expédié via l'aéroport de Mont-Joli?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): En réponse à cette question du député de Laurier, je dirai que la *Canadian General Electric* n'a reçu aucun contrat pour l'installation d'un nouvel équipement électronique à la ligne d'alerte préliminaire. Par conséquent, la question de politique en matière de transport, qui, bien entendu, intéresserait au premier chef le ministre des Transports, ne se pose pas.

OPÉRATIONS DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

QUESTION AU SUJET D'UNE BROCHURE SUR LE SERVICE DE GARDE-CÔTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. L. R. Crouse (Queens-Lunenburg): Je veux poser une question au ministre des Transports. Étant donné que le gouvernement conservateur se propose de compléter le service canadien de garde-côte en utilisant les navires qui sont la propriété des divers ministères pour la protection des marins et des pêcheurs canadiens, le ministre voudrait-il dire à la Chambre quand une nouvelle brochure exposant la nature de ce service sera publiée pour la gouverne de nos pêcheurs?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. On est en train d'amorcer l'amélioration de la recherche et du sauvetage maritimes par la nomination, annoncée récemment, de personnes aux postes de coordonnateurs de recherche et de sauvetage maritimes. La Commission du service civil

s'emploie avec diligence à la sélection de personnes pour remplir ces postes. Tant que ces nominations n'auront pas été faites et tant que les préposés à ces emplois n'auront pas eu la chance de se mettre à l'ouvrage, il est impossible de dire quelles mesures seront prises quant à la publication de brochures ou autres initiatives. Il appartiendra à ces nouveaux fonctionnaires de développer ce programme par tous les moyens appropriés qui seront à leur disposition.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Le ministre pourrait-il dire si l'on étudie la possibilité d'appliquer le service projeté aux eaux intérieures du réseau des Grands lacs, de la même manière que le service des garde-côtes aux États-Unis fonctionne dans les eaux intérieures de ce pays.

L'hon. M. Hees: Oui, cette question est à l'étude.

LA NAVIGATION

LE COLUMBIA—QUESTION AU SUJET DES DROITS DE NAVIGATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Je poserai au ministre des Travaux publics une question fondée sur la grande inquiétude qu'éprouvent à l'heure actuelle certaines personnes et sociétés dans ma circonscription. Le ministre dirait-il à la Chambre quelle est la compétence du gouvernement fédéral à l'égard de la protection des droits des particuliers et des sociétés qui souhaitent continuer à utiliser des bateaux de commerce et autres pour leurs affaires ou leur plaisir, sans rencontrer quelque obstacle érigé par la main humaine dans le secteur canadien de la partie navigable du Columbia, qui a été utilisé ainsi depuis plus d'un siècle?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, le gouvernement fédéral doit voir à ce qu'il n'y ait pas d'obstacle important à la navigation.

LES PONTS

FONT INTERPROVINCIAL À OTTAWA—PRÉTENDUE DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Alexis Caron (Hull): Puis-je poser une question au premier ministre? On a annoncé à la radio que M. Barrette, premier ministre de la province de Québec, aurait déclaré hier que son gouvernement était prêt à participer aux frais de construction d'un nouveau pont reliant Ottawa à Hull, si Ottawa en prenait l'initiative. Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures immédiates à cet égard?